

DE THEUX

CONSEIL COMMUNAL DU 07 AVRIL 2008

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

1. A.L.E - Désignation d'un nouvel associé en remplacement de M. Albert KEVER, démissionnaire

Monsieur Jean-Christophe DAHMEN est désigné comme futur associé de l'ALE en remplacement de M. Albert KEVER, démissionnaire.

2. CONSEIL DE PARTICIPATION DES ECOLES - ECOLE DE THEUX - Désignation de M. Jean-Christophe DAHMEN en remplacement de M. Albert KEVER, démissionnaire

Le Conseil, suite à la démission de M. Albert KEVER, désigne M. Jean-Christophe DAHMEN comme membre effectif du Conseil de participation de l'école de Theux.

3. CONSEIL DE POLICE - Conseillers de police - Remplacement de M. Albert KEVER comme 1er suppléant de Raymond SENTE par M. Jean-Christophe DAHMEN - Prise d'acte

Le Conseil prend acte que M. Jean-Christophe DAHMEN remplacera M. Albert KEVER comme 1er suppléant de M. Raymond SENTE, effectif de M. André FREDERIC, Conseiller au sein de la zone pluricommunale "THEUX-SPA-JALHAY".

4. DISTRIBUTION D'EAU - Travaux, fournitures et main d'oeuvre nécessaires aux travaux de remplacement de raccordements en plomb par des raccordements en PE - Année 2008 - Fixation du mode de passation des marchés et approbation d'un crédit budgétaire

Le Conseil ouvre un crédit d'un montant de 30.000 euros pour permettre aux ouvriers communaux de procéder au remplacement de 40 raccordements en plomb par des raccordements en PE pour l'année 2008.

5. ENSEIGNEMENT - Convention-cadre entre La Province de Liège et la Commune de Theux – Ratification

Décide de ratifier la convention signée entre la Commune de THEUX et le Service Promotion de la Santé à l'Ecole de La province de LIEGE.

6. FABRIQUE D'EGLISE DE JUSLENVILLE. - Subvention.- Travaux de réfection du mur d'enceinte, remise en état des maçonneries extérieures et aménagement des abords de l'église.- Approbation.

Décide d'attribuer à la Fabrique d'église St Augustin de Juslenville, un subside d'un montant de 25 000,00 € pour couvrir les travaux de réfection du mur d'enceinte et un subside d'un montant de 13 500,00 € pour la mise en état des maçonneries extérieures et aménagement des abords de l'église.

7. FABRIQUE D'EGLISE ST ELOI DE BECCO.- Modification budgétaire 1/2007.

- Avis

Emet un avis favorable à l'approbation de la modification budgétaire

Recettes 699,03

Dépenses 699,03

Une participation communale d'un montant de 699,03 €.

8. FABRIQUE D'EGLISE D'ONEUX.- Budget 2008.- Approbation

Emet un avis favorable à l'approbation du présent budget :

Recettes 11 174,13

Dépenses 8 901,00

Excédent 2 273,13

Aucune participation communale.

9. FABRIQUES D'EGLISE ST ROCH DE JEHANSTER.- Modification budgétaire 1/2007.- Avis.

Emet un avis favorable à l'approbation de la modification budgétaire

Recettes 13 049,68

Dépenses 13 049,68

Pas de participation communale.

10. FINANCES.- Subventions à octroyer – Approbation

Subventions à octroyer aux ASBL Theux Basket Club, d' un montant de 3 000,00 €, Moto Club de Theux, d'un montant de 500,00 €, Theux Action Laïque, d'un montant de 2 500,00 €.

11. FINANCES.- ASBL Les Amis de l'école de musique de Theux.- Comptes 2006-2007.- Avis

Décide d'émettre un avis favorable sur les comptes 2006/2007 de l'ASBL Les Amis de l'école de musique de Theux, se clôturant avec une perte à reporter de 6 170,09 € et un bénéfice reporté de 8 035,23 €.

12. FINANCES.- Intercommunale CHPLT.- Garantie d'emprunt destiné au financement d'investissements relatifs aux constructions et aux agencements d'immeubles de l'exercice 2008

Garanties d'emprunts, limitées à un montant de 261 648.15 €, destinés au financement d'investissements relatifs aux constructions et aux agencements d'immeubles de l'exercice 2008.

13. INTERCOMMUNALE - ALG - Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 09 avril 2008

Le Conseil approuve l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de l'ALG le 09 avril 2008.

14. PATRIMOINE.- Vente d'herbes d'une partie de la parcelle cadastrée Theux, 3ème division, section D n° 1129 c en lieu-dit ' A la Croix Collette'.- Approbation.

En séance du 15 février 2008, le collège communal a accepté le renom de M. J-P. HOUBEAU et l'acceptation de la signification de fin de bail de M. A. HOUBEAU au 31/10/2007 pour des biens ruraux communaux, à ce moment, il n'était administrativement plus possible de joindre ces terrains à ceux proposés à la location par bail à ferme. Le Conseil décide donc de procéder en 2008 à une vente d'herbes sur pied.

15. PERSONNEL - Convention de mise à disposition de personnel au sein de l'asbl 'Centre culturel de Theux' - Adoption - Prolongation.

Prolongation pour la période du 18/04/2008 au 17/10/2008 de la convention de mise à disposition de Mme Michèle GONAY en qualité d'Employée d'Administration D1 à mi-temps à titre contractuel (Maribel social) au sein de l'asbl 'Centre culturel de Theux'.

16. PISCINE COMMUNALE - Mise en conformité des abords du bassin - Approbation du cahier spécial des charges, du mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges relatif à une partie des travaux et matériaux nécessaires à la mise en conformité des caniveaux et de l'étanchéité de la piscine et ouvre un crédit complémentaire pour permettre aux ouvriers communaux d'entamer les finitions. Le total de ces postes est estimé à 18.000 € TVAC

17. PLAN PREVENTION ET PROXIMITE - Appel à projets complémentaire 2007 - Acquisition de mobilier pédagogique destiné à favoriser l'accueil des jeunes - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges relatif à l'acquisition de mobilier pédagogique destiné à favoriser l'accueil des jeunes. Ce projet bénéficie d'un subside dans le cadre du plan prévention et proximité de la Région wallonne.

18. POLICE - Ordonnance de police portant règlement complémentaire à la police de la circulation routière - Règlementation du stationnement des véhicules, rue des Sottais à Juslenville

Considérant les problèmes de stationnement, rue des Sottais à Juslenville, le Conseil ordonne l'interdiction de stationnement à cet endroit.

19. SITE A REAMENAGER - Site SAE/Ve 127 dit Bodart et Gonay - Démolition d'une passerelle et d'un hall - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges, modifié en fonction des impératifs de la Région wallonne, relatif aux travaux de démolition d'une passerelle et d'un hall sur le site de l'ancienne usine Bodart et Gonay.